

## **Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore**

**Vingt-troisième session  
Genève, 4 – 8 février 2013**

### **RÉSUMÉ SUCCINCT DES DOCUMENTS**

*Document établi par le Secrétariat*

#### **I. DOCUMENTS DE TRAVAIL POUR LA VINGT-TROISIEME SESSION**

1. Le texte qui suit est un bref résumé des documents qui sont établis, ou qui doivent l'être, pour la vingt-troisième session du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (ci-après dénommé "comité" ou "IGC") à la date du 18 janvier 2013. Chacun de ces documents, ainsi que tout document supplémentaire, sera publié dès sa finalisation sur la page <http://www.wipo.int/tk/fr>.

#### WIPO/GRTKF/IC/23/1 Prov.2 : Projet d'ordre du jour de la vingt-troisième session

2. Ce document, qui contient les points dont le comité devrait traiter, est soumis au comité aux fins de son adoption.

#### WIPO/GRTKF/IC/23/2 : Accréditation de certaines organisations

3. Ce document indique le nom et les coordonnées des personnes à contacter, ainsi que les buts et objectifs des organisations qui ont demandé au comité leur accréditation en qualité d'observatrices ad hoc aux sessions en cours et aux sessions futures du comité.

WIPO/GRTKF/IC/23/3 : Participation des communautés locales et autochtones : fonds de contributions volontaires

4. En 2005, l'Assemblée générale de l'OMPI a créé un "Fonds de contributions volontaires de l'OMPI pour les communautés autochtones et locales accréditées". Cette décision a été prise sur la base du document WO/GA/32/6, modifié ultérieurement par l'Assemblée générale de l'OMPI en septembre 2010, qui précise les objectifs et le fonctionnement du fonds. Ce document porte sur la constitution du conseil consultatif dudit fonds et fournit des renseignements sur la collecte de fonds lancée par le Secrétariat. La note d'information demandée contenant des précisions sur les contributions reçues et les bénéficiaires fait l'objet du document WIPO/GRTKF/IC/23/INF/4 diffusé en parallèle.

WIPO/GRTKF/IC/23/4 : Document de synthèse concernant la propriété intellectuelle et les ressources génétiques

5. À sa vingtième session, tenue du 14 au 22 février 2012, le comité a procédé à une synthèse des propositions existantes qu'il a regroupées dans un texte unique intitulé "Document de synthèse concernant la propriété intellectuelle et les ressources génétiques". Ce texte a été élaboré sur la base des documents WIPO/GRTKF/IC/20/4, WIPO/GRTKF/IC/20/5, WIPO/GRTKF/IC/20/6, WIPO/GRTKF/IC/20/INF/4, WIPO/GRTKF/IC/20/INF/8, WIPO/GRTKF/IC/20/INF/9, WIPO/GRTKF/IC/20/INF/10, WIPO/GRTKF/IC/20/INF/11, WIPO/GRTKF/IC/20/INF/12, WIPO/GRTKF/IC/20/INF/13 et WIPO/GRTKF/IC/20/INF/14.

WIPO/GRTKF/IC/23/5 : Recommandation commune concernant les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques

6. À sa vingtième session, tenue du 14 au 22 février 2012, "le comité a pris note de la présentation d'une 'Recommandation commune concernant les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques' (WIPO/GRTKF/IC/20/9 Rev.) et a invité les initiateurs à soumettre une nouvelle fois la proposition, s'ils le jugeaient approprié, à la prochaine session du comité qui serait consacrée aux ressources génétiques". Conformément à cette décision du comité, les initiateurs du document WIPO/GRTKF/IC/20/9 Rev. ont soumis de nouveau la recommandation commune en tant que document de travail de la vingt-troisième session.

DOCUMENTS D'INFORMATION POUR LA VINGT-TROISIEME SESSION

WIPO/GRTKF/IC/23/INF/1 Prov. : Liste des participants

7. Une liste provisoire sera distribuée à la vingt-troisième session de l'IGC.

WIPO/GRTKF/IC/23/INF/2 Rev. : Résumé succinct des documents

8. Le présent document a été établi pour servir de guide dans la documentation du comité.

WIPO/GRTKF/IC/23/INF/3 : Projet de programme pour la vingt-troisième session

9. Conformément à la demande formulée par le comité à sa dixième session, ce document contient une suggestion de programme ainsi qu'une indication du temps qui pourrait être consacré à chaque point de l'ordre du jour. Ce projet de programme n'est présenté qu'à titre indicatif : l'organisation effective du travail du comité sera décidée par le président et par les membres conformément au règlement intérieur.

WIPO/GRTKF/IC/23/INF/4 : Fonds de contributions volontaires pour les communautés autochtones et locales accréditées : note d'information sur les contributions financières et les demandes d'assistance financière

10. Ce document contient les informations à communiquer au comité en ce qui concerne le fonctionnement du Fonds de contributions volontaires pour les communautés autochtones et locales accréditées. Les règles sont énoncées dans l'annexe du document WO/GA/32/6 qui a été approuvé par l'Assemblée générale de l'OMPI à sa trente-deuxième session puis modifié par l'Assemblée générale en septembre 2010. Plus précisément, il contient des informations sur les contributions versées ou promises et sur l'assistance effectivement fournie aux représentants des communautés autochtones et locales accréditées.

WIPO/GRTKF/IC/23/INF/5 : Fonds de contributions volontaires pour les communautés autochtones et locales accréditées : décisions prises par le Directeur général conformément aux recommandations adoptées par le Conseil consultatif

11. Ce document d'information informera le comité des décisions en matière de financement que le Directeur général prendra conformément à la recommandation qui sera adoptée par le Conseil consultatif du Fonds de contributions volontaires pour les communautés autochtones et locales accréditées en marge de la vingt-troisième session de l'IGC.

WIPO/GRTKF/IC/23/INF/6 : Note d'information à l'intention du Groupe d'experts des communautés autochtones et locales

12. À la suite d'une décision prise par le comité à sa septième session, chaque session du comité débute par une réunion présidée par un membre d'une communauté autochtone. Cette réunion s'est tenue au début des 14 précédentes sessions du comité. À chaque occasion, des représentants de communautés autochtones et locales ont présenté des exposés sur l'expérience et les préoccupations de leur communauté en ce qui concerne les expressions culturelles traditionnelles, les savoirs traditionnels et les ressources génétiques, ou sur un thème particulier lié aux négociations au sein du comité. Ces exposés sont disponibles sur le site de l'OMPI, à l'adresse [http://www.wipo.int/tk/en/ngoparticipation/ind\\_loc\\_com/index.html](http://www.wipo.int/tk/en/ngoparticipation/ind_loc_com/index.html). Ce document indique les modalités pratiques qu'il est proposé de mettre en œuvre pour cette réunion à la vingt-troisième session de l'IGC.

WIPO/GRTKF/IC/23/INF/7 Rev. : Rapport sur la mise en œuvre des activités du groupe C (“options concernant les conditions convenues d’un commun accord en matière de partage juste et équitable des avantages”)

13. À sa dix-neuvième session, “le comité a demandé au Secrétariat de finaliser et d’actualiser régulièrement selon les besoins les activités mentionnées dans le groupe C (‘Options concernant les conditions convenues d’un commun accord en matière de partage juste et équitable des avantages’) et d’en tenir informé le comité à chaque session”.

WIPO/GRTKF/IC/23/INF/8 : Glossaire des principaux termes relatifs à la propriété intellectuelle et aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et aux expressions culturelles traditionnelles

14. À sa dix-neuvième session, “le comité a invité le Secrétariat à mettre à jour les glossaires disponibles dans les documents WIPO/GRTKF/IC/19/INF/7 intitulé ‘Glossaire des principaux termes relatifs à la propriété intellectuelle et aux expressions culturelles traditionnelles’, WIPO/GRTKF/IC/19/INF/8 intitulé ‘Glossaire des principaux termes relatifs à la propriété intellectuelle et aux savoirs traditionnels’ et WIPO/GRTKF/IC/19/INF/9 intitulé ‘Glossaire des principaux termes relatifs à la propriété intellectuelle et aux ressources génétiques’, à les regrouper dans un seul document et à publier ce glossaire sous la forme d’un document d’information à la prochaine session du comité”.

WIPO/GRTKF/IC/23/INF/9 et WIPO/GRTKF/IC/23/INF/9 Add : Ressources disponibles sur le site Web de l’OMPI consacré aux savoirs traditionnels, aux expressions culturelles traditionnelles et aux ressources génétiques

15. À sa vingtième session, le comité a invité le Secrétariat à établir un document d’information dans lequel seraient décrites brièvement les ressources disponibles sur le site Web de l’OMPI consacré aux savoirs traditionnels, aux expressions culturelles traditionnelles et aux ressources génétiques en vue de soutenir et de renforcer la participation des observateurs à ses travaux.

[Fin du document]